

Championnat Territorial Cross-Country

NORD PAS DE CALAIS

23 novembre 2022

Parc Charles Fenain - rue de la Fontaine 59128 Flers en Escrebieux.

Organisation

L'organisation de la réunion est sous l'égide conjointe de l'UGSEL territoriale, du comité 59C. et de la Commission Sportive Territoriale d'Athlétisme.

Directeur de réunion	Olivier ROCK (responsable de la CTT)
Concepteurs du parcours	Le comité 59C – Thierry DEPREZ
Secrétariat	Bertrand Tranchant (Directeur Territorial)
Juges de parcours et arrivée	IMPERATIF Les établissements doivent fournir un juge adulte pour une ou deux équipes engagées, deux juges adultes pour trois ou quatre équipes engagées, 3 juges adultes pour cinq équipes engagées et plus. Les dossards ne seront donnés que sur inscription du jury. Tout jury n'étant pas présent à son poste jusqu'à la fin du championnat verra automatiquement son (ses) équipe(s) déclassée (s).

CRITERES DE QUALIFICATIONS POUR LE CROSS DE TERRITOIRE 2022

En raison des annulations des cross de l'an dernier, les qualifications sont cette année différentes, voici afin de ne pénaliser personne, les modalités exceptionnelles pour cette année de reprise.

Pour toutes les catégories:

Individuel: Les 30 premiers de chaque comité

Equipes: Les 5 premières équipes de chaque comité

Pour les Relais

les 5 premières équipes de chaque comité

	Individuel(le)s					Equipes			
	59C.	59L.	62	Tot.		59C.	59L.	62.	Tot.
BF1	30	30	30	90		5	5	5	15
BF2	30	30	30	90		5	5	5	15
MF1	30	30	30	90		5	5	5	15
MF2	30	30	30	90		5	5	5	15
Lycée F	30	30	30	90		5	5	5	15
Total	150	150	150	450		25	25	25	75

BG1	30	30	30	90	5	5	5	15
BG2	30	30	30	90	5	5	5	15
MG1	30	30	30	90	5	5	5	15
MG2	30	30	30	90	5	5	5	15
Lycée G	30	30	30	90	5	5	5	15
Total	150	150	150	450	25	25	25	75

	RELAIS MIXTE			
	59C.	59L.	62.	Tot.
2F + 2G	5	5	5	15
Total	5	5	5	15

Note 1: Toute demande de qualification **exceptionnelle** doit se faire au plus tard le 18//11/22 à 12h.00 et accompagnée des justificatifs (à l'aide du doc. Téléchargeable sur le site). Elle est à transmettre par mail à la CTT (O.Rock) pour décision. Doc à télécharger : DEMANDE_20DE_20qualification_20exceptionnelle.dot@live.com

Accueil au Secrétariat

- * Chaque responsable d'établissement vient prendre connaissance du ou des postes de son ou ses juges.
- * **Les dossards ne seront remis qu'au responsable de l'établissement qui fournira le ou les noms des juges.**
- * **Tous les élèves devront être licenciés et ne seront admis à concourir qu'à cette condition.**

IMPORTANT

La première course ayant lieu à 12h30, la mise en place du Jury se fera à compter de 12h15.

Les Juges sont priés de rester à leur poste et **d'assurer leur fonction jusqu'à la fin de la compétition. A l'issue de la dernière course, il est demandé d'ôter tout éléments non naturels du parcours (rubalise, panneau de lettre indicateur, piquets) et de les ramener au secrétariat.**

Tout poste quitté avant son terme verra la disqualification de l'équipe du juge concerné.

Tout incident devra être signalé au Juge-Arbitre responsable de la zone de course où a eu lieu l'incident.

Compositions des équipes

Les équipes ne sont pas nominatives (classement sur les 4 premiers coureurs d'un établissement, en cas d'équipe 2, le classement se fera à partir du 6^{ème} élève de l'établissement)

TOUTE EQUIPE ENGAGEE DEVRA COURIR AVEC UN MAILLOT DE COULEURS IDENTIQUE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION.

Vestiaires et installations

Prévoir de quoi se sécher, et se couvrir après la course ; ne rien laisser traîner, ne pas ramener d'objets de valeur. Ni le comité 59C, ni le territoire haut de France ne pourront être tenue responsables en cas de vol ou perte. Attention aux oublis en fin de compétition. Il est demandé à tous la plus grande vigilance pour que cette journée se déroule dans le meilleur esprit possible. Nous comptons sur vous pour faire passer le message à vos élèves.

Pour accéder aux vestiaires il sera nécessaire d'enlever au préalable pointes d'athlétisme ou chaussures utilisées pendant la course. Merci de bien vouloir avertir vos élèves.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La ville de Douai, les enseignants d'E.P.S du diocèse de Cambrai sont heureux de vous accueillir sur ces parcours de cross-country tracés dans un magnifique parc urbain. Comportez-vous en citoyens responsables par votre fair-play, votre respect de vos adversaires et de votre environnement. Laissez le site dans le même état où vous l'avez trouvé, verdoyant, propre (toilettes, vestiaires, papiers, etc.) Merci.

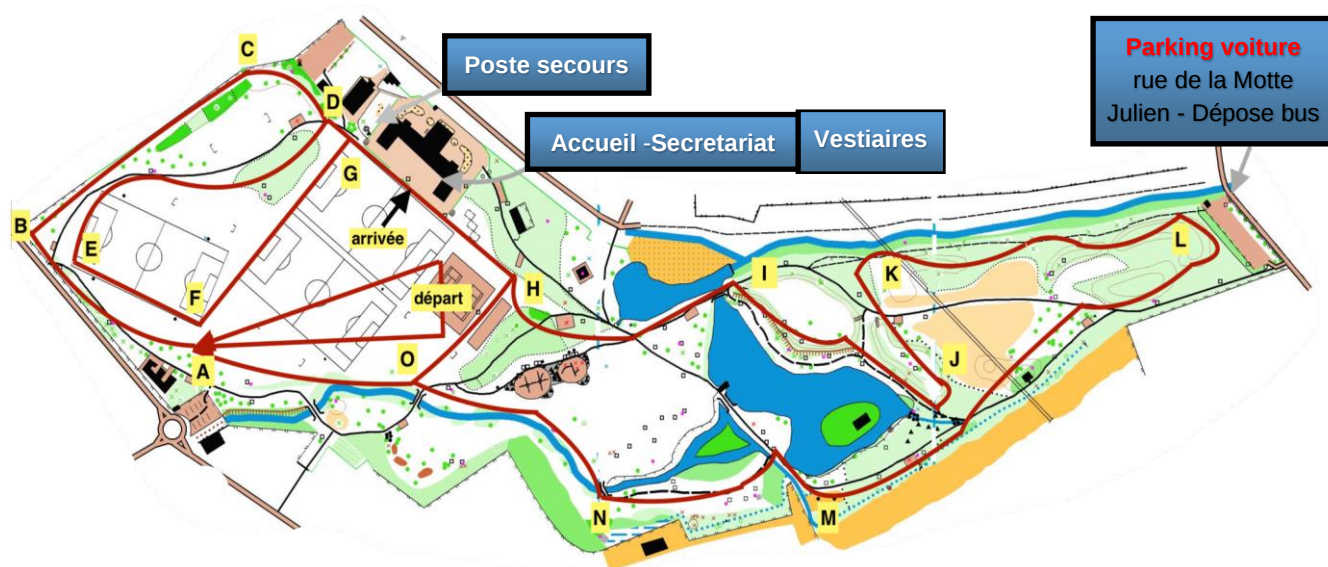
CONDITIONS DE STATIONNEMENT ET D'ACCES AU PARC FENAIN

Le Parc Fenain n'est pas fermé au public pendant la durée de la compétition ; l'entrée se fera soit par la rue de la Fontaine soit de la Motte Julien.

Les bus ne pourront pas stationner rue de la Fontaine, il existe des possibilités de stationnement dans le prolongement de la rue de la Motte Julien. En cas d'impossibilité, il existe des possibilités de stationnement à Gayant Expo rue Gabriel Fauré à Douai (10').

Plan du parcours

SE PRESENTER 10 MINUTES AVANT LE DEPART DE SA COURSE POUR LE COMPOSTAGE DU DOSSARD PAR LES STARTERS.



Horaires des courses

12H30	CM1 - CM2 : Départ- A-B-C-D-E-F-G-Arrivée (1230 m)	14H20	MF1 : Départ- A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-Arrivée (2240 m)
12H45	RELAIS LYCEE : Départ- A-B-C-D-E-F-G-H-O (1360 m) X4	14H40	BG2 : Départ- A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-Arrivée (2240 m)
13H10	BF1 : Départ- A-B-C-D-E-F-G-H-O -A-B-C-D-G-Arrivée (1930 m)	14H55	BF2 : Départ- A-B-C-D-E-F-G-H-O -A-B-C-D-G-Arrivée (1930 m)
13H25	BG1 : Départ- A-B-C-D-G-H-O-A-B-C-D-G-H-O-A-B-C-D-G-Arrivée (2240 m)	15H10	CJG : Départ- A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-H-I-J-K-L-M-N-O-A-B-C-D-G-Arrivée (4130 m)
13H40	CJF : Départ- A-B-C-D-G-H-I-J-K-L-M-N-O-A-B-C-D-G-Arrivée (3320m)	15H30	MF2 : Départ- A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-H-O -A-B-C-D-G-Arrivée (2240 m)
14H00	MG1 : Départ- A-B-C-D-G-H-I-J-K-L-M-N-O-A-B-C-D-G-Arrivée (3320m)	15H50	MG2 : Départ- A-B-C-D-G-H-I-J-K-L-M-N-O-A-B-C-D-G-Arrivée (3320m)

***LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIF ET PEUVENT ETRE MODIFIES SUR DECISION DES RESPONSABLES DE COURSE.**

Récompenses

Elles sont remises aux 3 premiers coureurs (Médailles) pour le championnat individuel au terme de chaque course, à l'équipe championne territoriale (coupe) ainsi qu'aux athlètes des 3 premières équipes (médailles).

Qualifications pour le championnat national

Le championnat national se déroule à Saumur (Maine-et-Loire)

Samedi 10 décembre 2022

Les qualifications règlementaires concernent (*hors mises à jour de dernière minute de l'Union Nationale*) :

- Les 10 premiers individuels du territoire par catégorie en Minimes et C/J (7 pour le NPC et 3 pour la Picardie) et les 4 premiers individuels en BG 2 et BF2 (3 pour le NPC et 1 pour la Picardie)
- Les 2 premières équipes de chaque catégorie en MCJ + des quotas (voir tableau ci-dessous)
- 2 équipes par région en BF 1ère année et BG 1ère année (*championnat national ne donnera alors pas lieu à un classement individuel*)
- Art 15.1 « ... Une A.S. ayant une équipe qualifiée doit obligatoirement y inclure ses qualifiés individuels.
- Art 15.3 « ...La composition des équipes devra être déposée par les enseignants EPS sur USPORT 96 heures avant le début des championnats... »

Tableau des qualifiés pour le national 2022 (quotas compris) pour le NPC

CAT	QUALIF IND	QUALIF EQ	CAT	QUALIF IND	QUALIF EQ
BF 1		2	BG 1		3
BF 2	3	3	BG 2	3	3
MF 1	7	3	MG 1	7	2
MF 2	7	3	MG 2	7	3
Lycée F	7	4	Lycée G	7	4
			RELAIX MIXTE LYCEE		4

Règlements généraux et spécifiques cross

Ils sont consultables sur le site national :

[22-23 REGLEMENT SPECIFIQUE CROSS v310822.pdf \(ugsel.org\)](#)

Classement par Equipes

Une équipe se compose de 5 coureurs maximum. Le classement s'effectue sur les 4 premiers arrivants. Un Etablissement ayant une équipe qualifiée doit obligatoirement y inclure ses qualifiés individuel.

ARTICLE 16 : CLASSEMENT DES EQUIPES

Le classement par équipes s'effectue dans chaque catégorie par addition des places des quatre premiers de chaque équipe. Sera classée première l'équipe totalisant le moins de points. En cas d'ex-aequo, la place du quatrième classé de chaque équipe servira à départager les équipes.

Article 16.1 : PRECISION Quatre individuels d'une même A.S. ne peuvent prétendre au classement par équipes si cette A.S. n'a pas été qualifiée pour la compétition par le niveau précédent (territorial ou de comité).

Il en sera de même si un établissement a 3 qualifiés pour le championnat individuel et un athlète repêché.